

DECRET N° D/98 / 129 /PRG/SGG
PORTANT NOMINATION DES CONSEILLERS DU MINISTRE DE
L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu- la Loi Fondamentale ;
- Vu- le Décret N°D/96/098/PRG/SGG du 9 Juillet 1996, portant nomination du premier ministre ;
- Vu- le Décret D/96/099/PRG/SGG du 10 Juillet 1996, portant nomination des membres du Gouvernement modifié par le Décret D/97/013/PRG/SGG du 14 Février 1997 ;
- Vu- le Décret D/96/111/PRG/SGG du 29 Août 1996, portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu- le Décret D/97/245/PRG/SGG du 21 Octobre 1997, portant remaniement ministériel ;

Sur proposition du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation

DECRETE

Article 1 : les cadres dont les Noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. Conseiller Juridique

Mr Amadou Baïlo Diallo, confirmé

2. Conseiller chargé de l'Administration du Territoire

Mr Abdel Kader Sangaré, confirmé

3. Conseiller Politique

Mr Bonata Dieng, confirmé

4. Conseiller chargé de la Décentralisation

Mr Ibrahima Blaky Bangoura, précédemment Directeur National Adjoint des Affaires Sociales, Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine et de l'Enfance

5. Conseiller Technique chargé des Réfugiés et des Questions Humanitaires

Mr Alhousseine Thiam, précédemment Directeur National des Libertés Publiques et Affaires Juridiques

Article 2 : le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de Guinée.

Conakry, le 21 JUILLET 1998

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to General Lansana Conte, written over the date.

GENERAL LANSANA CONTE